

**FORMULAIRE DE DEMANDE  
D'ASSOUPPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE**

10-1

Etablissement demandé dans département d'origine     Etablissement demandé hors département d'origine

**PARTIE A REMPLIR PAR LES REPRESENTANTS LEGAUX**

Nom et prénom de l'élève : .....

Date de naissance : .....

Nom du représentant légal : .....

Adresse : .....

Commune de résidence : .....

Nom et adresse de l'établissement d'origine : .....

Classe suivie au titre de l'année scolaire 2016 / 2017 : .....

Lycée de secteur (en fonction du domicile)

Lycée sollicité par les représentants légaux

- Critère retenu :  
(cochez la case correspondante)
- (cf. pièces à fournir au verso)
- ❶ élève souffrant d'un handicap.
  - ❷ élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé.
  - ❸ élève boursier sur critère social ou boursier au mérite.
  - ❹ élève dont un frère ou une sœur est en cours de scolarisation dans l'établissement souhaité.
  - ❺ élève résidant à proximité de l'établissement demandé.
  - ❻ élève devant suivre un parcours particulier.

Observations complémentaires :

Date :

Signature :

**IMPORTANT :** Tout élève peut solliciter l'établissement de son choix. Toutefois, les demandes d'assouplissement de la carte scolaire ne seront satisfaites que dans la limite des places disponibles, après affectation des élèves du secteur et sur la base des critères énumérés ci-dessus.

**NOTIFICATION DE LA DECISION ET VOIE DE RECOURS**

Cette demande sera étudiée dans le cadre du calendrier rectoral qui s'étend du **20 avril au 05 mai** (date dépôt EPLE d'origine).

Si vous formulez une demande d'assouplissement à la carte scolaire pour une affectation en 2<sup>nde</sup> GT dans un lycée ne relevant de pas de votre zone de desserte, les résultats de l'affectation qui vous seront communiqués **le 26 juin valent réponse à la demande formulée.**